

وزارة المالية
MINISTERE DES FINANCES

المديرية العامة
للضرائب
DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS

Numéro d'Identification Fiscale | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Article d'imposition | | | | | | | | | |

IMPOT SUR LE REVENU GLOBAL
ANNEE 20.....

DECLARATION DES REVENUS DE L'ANNEE 20

Déclaration à faire
parvenir au service du
lieu de votre activité
avant le 1^{er} Mai

Timbre à date
du service

IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE :

I- Nom (1) : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Prénoms :
(Souligner le prénom usuel)

Date et lieu de naissance :

Profession : N° de carte de séjour (pour les étrangers).....

Adresse du domicile habituel

Au 1^{er} Janvier 20.....

.....Code postal :

Au 1^{er} Janvier 20.....

.....Code postal :(En cas de changement d'adresse en cours d'année).

Numéro de compte : Trésor, Bancaire : Postal :

Téléphone.....Fax.....Email.....

(1) pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille.

II- SITUATION DE CHARGES DE FAMILLE (Au 1^{er} Janvier de l'année d'imposition)

Célibataire Marié (e) Veuf (ve) Divorcé (e) (Cocher la case correspondante)

Nom de famille et prénom usuel du conjoint : Date et lieu de mariage :

(pour l'épouse, indiquer le nom de jeune fille) Date et lieu de divorce :

Date et lieu de naissance du conjoint :

Numéro d'Identification Fiscale du conjoint | | | | | | | | | | | | | | |

Nombre d'enfants vivants : Nombre d'enfants à charge :

III- DEMANDE D'IMPOSITION COMMUNE AVEC LE CONJOINT

Je soussigné (e),

Ainsi que mon conjoint Né (e),

Demandons une imposition commune pour le calcul de l'impôt sur le revenu global de l'année 20.....

ALe

(Signature des deux époux)

IV- DETAIL PAR CATEGORIES DES REVENUS IMPOSABLES
A - REVENUS ENCAISSES EN ALGERIE

Colonnes
réservées au
service

1) REVENUS FONCIERS PROVENANT DE LOCATIONS DE PROPRIETES BATIES ET NON BATIES

(Les locations en meubles doivent être déclarées au paragraphe 3 ci-dessous)

Adresse des propriétés :

Montant brut des loyers (*)	DA

(*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge

2) REVENUS AGRICOLES TIRES DE L'EXPLOITATION DIRECTE

Adresse des exploitations :

Revenu forfaitaire de l'année civile.....

Pour vos exploitations	Pour celle de votre conjoint (*)	Pour celles de vos enfants à charge
DA	DA	DA
.....
Total à inscrire à la récapitulation	

(*) En cas d'imposition commune

3) BENEFICES PROFESSIONNELS

Professions exercées

Adresse des exploitations :

Vous :

.....

Conjoint (*) :

.....

Enfants à charge :

.....

Bénéfice de l'exercice

Déficit de l'exercice

Vous	Conjoint (*)	Enfants à charge
DA	DA	DA
.....
.....
Total à inscrire à la récapitulation	

(*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge

4) REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS

1° Valeurs mobilières :

a) Produits des valeurs mobilières, actions, parts de fondateur, obligations, titres rente... ..

b) Tantièmes et jetons de présence (sauf lorsqu'ils présentent le caractère de salaires au point de vue fiscal)

c) Parts des sociétés à responsabilité limitée.....

d) Parts d'intérêts dans les sociétés de personnes ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux.....

2° Revenus de créances, dépôts, cautionnements et autres placements

a) Montant brut :

b) Fraction des intérêts supérieure à 50 000 DA ouvre droit au crédit d'impôt..... (Art. 104 du CIDTA)

TOTAL NET à inscrire à la récapitulation

Montant brut (*)

DA

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Colonnes réservées au service

(*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge

5) TRAITEMENTS ET SALAIRES, INDEMNITES, EMOLUMENTS ET REMUNERATIONS DIVERSES

Professions exercées Vous : Conjoint (*) : Enfants à charge :		Noms et adresses des employeurs :
--	--	--

	Enfants à charge	Conjoint (*)	Vous
	DA	DA	DA
Sommes perçues en espèces
Avantages en nature (avant déductions des retenues IRG à la source).....
	Total à inscrire à la récapitulation	

(*) En cas d'imposition commune.

B- REVENUS ENCAISSES HORS D'ALGERIE directement ou indirectement (*)
 (Joindre un état indiquant le montant des revenus par catégorie en suivant l'ordre des paragraphes précédents).

	DA
Total à inscrire à la récapitulation

(*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge

V- CHARGES A DEDUIRE SUR LE REVENU GLOBAL (Article 85 du code des impôts directs)

1 – INTERETS DES EMPRUNTS DES DETTES CONTRACTEES A TITRE PROFESSIONNEL (*) AINSI QUE CEUX CONTRACTES AU TITRE DE L'ACQUISITION OU LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Organisme ou personne en bénéficiant	Date et nature des contrats	Intérêt payés à l'exclusion des annuités de remboursement
		DA
	TOTAL à déduire.....

(*) A l'exception de ceux qui ont donné lieu à déduction au niveau de l'une des catégories de revenus prévus dans les cadres (1 à 5).

2 – AUTRES DEDUCTIONS AUTORISEES PAR LA LOI :
 (A l'exception des charges déduites des revenus catégoriels)

Colonnes
réservées au
service

	DA
- Pensions alimentaires
- Police d'assurance contractée par le propriétaire bailleur
- Cotisations d'assurances vieillesse et d'assurances versées à titre personnel
TOTAL

VI- RECAPITULATION DES REVENUS

1 – Revenus non cumulable

DA

▪ - Revenus fonciers :.....
-----------------------------	-------

2 – Revenus cumulable

DA

▪ - Revenus agricoles :.....
▪ - Bénéfices professionnels :
▪ - Revenus des capitaux mobiliers :
▪ - Traitements et salaires :
▪ - Revenus encaissés hors d'Algérie directement ou indirectement :

TOTAL revenus cumulables
---------------------------------------	-------

CHARGES A DEDUIRE

DA

1) - Intérêts des emprunts et des dettes :.....
2) - Déductions autorisées :

TOTAL des charges
--------------------------------	-------

DIFFERENCE OU REVENU NET GLOBAL :
(Total des revenus cumulatifs – TOTAL des charges)	

Retenues à la source justifiées ouvrant droit à un crédit d'impôt déductible de l'IRG annuel	Montant DA
▪ Traitements des salaires
▪ Revenus des capitaux mobiliers
▪ Honoraires versés par l'état, des collectivités locales, les organismes publics et les entreprises à des personnes exerçant une activité relevant des professions libérales
TOTAL des retenues autorisées

ALe
Signature